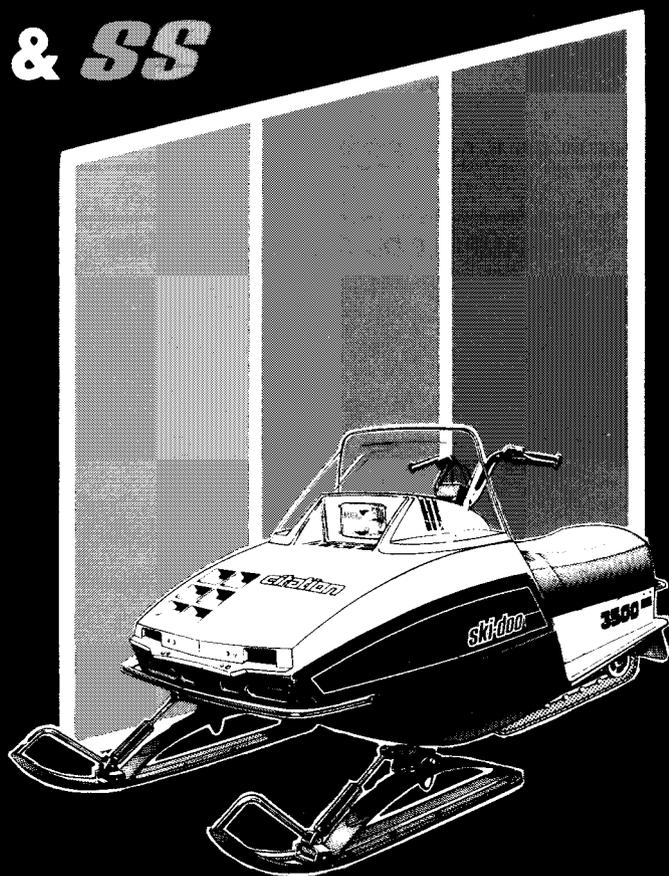


Citation*

3500

4500

& SS



MANUEL DU CONDUCTEUR 1981



* * Marque de commerce de Bombardier Limitée

modèle _____

no d'identification _____

date de l'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

PUBLICATIONS TECHNIQUES
DIVISION DU SERVICE
BOMBARDIER LIMITÉE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

Les marques de commerce suivantes
sont des marques de Bombardier Limi-
tée.

BOMBARDIER	EVEREST	MOTO-SKI
SKI-DOO	CITATION	FUTURA
ALPINE	OLYMPIQUE	SPIRIT
BLIZZARD	T'NT	NUVIK
CARRY-BOOSE		MIRAGE
ÉLAN		SUPER SONIC
ÉLITE		ULTRA SONIC
GRAND PRIX SPÉCIAL		

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE	3
GARANTIE LIMITÉE 1981	4
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	6
LISTE DES DISTRIBUTEURS	8
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	9
COMMANDES Manette de l'accélérateur, manette du frein, commutateur allumage/éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, interrupteur d'éclairage, démarreur manuel, amorceur, capuchon coupe-circuit, indicateur de vitesse (facultatif pour certains modèles), capot, coffret de rangement, indicateur de niveau d'essence, support pour bougies, courroie d'entraînement de rechange	10
RODAGE Rodage, révision, vérifications à effectuer	12
MÉLANGE DU CARBURANT Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, mélange essence/huile, comment effectuer le mélange, huile à injection	14
AVANT DE DÉMARRER Vérifications à effectuer	16
DÉMARRAGE Démarrage, câble de démarreur, dépose du garde-poulie et de la courroie d'entraînement	16
LUBRIFICATION Fréquence, poulie motrice, mécanisme de direction, niveau d'huile du carter de chaîne, essieu moteur, suspension	20
ENTRETIEN Tableau, bougies, batterie, suspension, chenille, tension et alignement de la chenille, réglage du carburateur, réglage de la pompe d'injection d'huile, courroie d'entraînement, poulie motrice, frein, mécanisme de direction, réglage de la direction, courroie du ventilateur, écrous de culasse, écrous du support moteur, attaches du silencieux, remplacement des ampoules, inspection générale	22
REMISAGE Chenille, suspension, skis, commandes, carter de chaîne, poulie motrice, réservoir à essence et carburateurs, lubrification des cylindres, batterie, dépose et installation de la batterie, châssis, inspection générale	28
MISE EN ORDRE Vérifications à effectuer	31
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	32
OUTILS	34
FICHE TECHNIQUE	35
SCHÉMAS DE CÂBLAGE	37
GUIDE SI	40
CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ	41

AVANT-PROPOS

Ce manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire.

Le présent manuel fait usage des symboles qui suivent.



AVERTISSEMENT: Avertit d'un risque de blessure.



ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.



REMARQUE: Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités ordinaires (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion sont complétés en chiffres ronds, pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- **Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou coupez le contact avec la clé.**
- Ne faites jamais tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement et le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne faites jamais tourner le moteur lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour vous en servir, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Si vous décelez en cours de route des émanations d'essence, vous devrez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, il est recommandé de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne lubrifiez pas les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leurs gaines.

Veillez prendre note de tous les avertissements contenus dans ce manuel.

Ce véhicule est fabriqué de pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. Toutes les attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures anglaises ordinaires. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux (2) types d'attaches pourraient entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.

1 - DURÉE

BOMBARDIER® LIMITÉE, en tant que fabricant, garantit chaque motoneige SKI-DOO® 1981 vendue au détail comme véhicule neuf et non utilisé par un concessionnaire autorisé SKI-DOO pour:

- 12 mois consécutifs dans le cas des modèles ÉLAN® , CITATION*, EVEREST® , ÉLITE® , ALPINE®
- 90 jours consécutifs dans le cas des modèles BLIZZARD® 5500, 7500 et 9500 assujettis aux conditions suivantes:
 1. Si la livraison est effectuée après le 31 mars d'une année et avant le 1er décembre de la même année, la présente garantie de 90 jours entrera en vigueur le 1er décembre.
 2. Si la livraison est effectuée le ou après le 2 janvier mais avant le 31 mars d'une année, toute portion non utilisée de la période de 90 jours sera reportée à l'hiver suivant, soit à compter du 1er décembre de la même année.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

4 - TRANSFERT

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
 - courroies d'entraînement
 - glissières
 - bougies
 - rupteurs
 - lisses de ski
- une batterie sulfatée;
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;

- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- les véhicules utilisés lors de compétitions organisées;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER LIMITÉE, ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés. Dans les cas de ventes effectuées dans la province de Québec, s'il y a conflit entre les textes anglais et français de la garantie émise par BOMBARDIER LIMITÉE, les termes du texte français prévaudront; dans les cas de ventes effectuées à l'extérieur du Québec, ce sont alors les termes du texte anglais qui prévaudront.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente.

BOMBARDIER LIMITÉE se réserve le droit de modifier n'importe quand sa politique de garantie, sans pour autant avoir à modifier la garantie des véhicules déjà vendus.

7 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Limitée
Relations avec la clientèle
Division des produits récréatifs
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2LO

Janvier 1980

Bombardier Limitée
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2LO

® *Marques de commerce de Bombardier Limitée

Pour obtenir une copie de ce texte, s'adresser au concessionnaire.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: L'information fournie par la Carte d'enregistrement de garantie est emmagasinée dans un ordinateur qui, par la suite, traitera toutes les réclamations sous garantie. Sans cette information, nous ne pouvons reconnaître la garantie ni communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.

Q: Comment puis-je savoir si mon véhicule a été enregistré auprès du fabricant?

*R: Lorsque vous achetez une motoneige, le concessionnaire doit remplir la Carte d'enregistrement de garantie, puis la faire parvenir au fabricant. La **copie cartonnée** de cette carte est pour vous la preuve de l'enregistrement de votre véhicule.*

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: Dans le Manuel du conducteur.

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

*R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne surviennent à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conformes au Manuel du conducteur, **ce** bris ou **cette** panne ne seront pas couverts par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?

R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonction-

nement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, fonctionnement prolongé à haut régime ou au régime maximum, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification et/ou de réglage, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies; les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et postée à Valcourt.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

ALPINE DISTRIBUTORS LIMITED

Kalamaka Lake Road
P.O. Box 159
Vernon, Colombie Britannique, V1T 6M2
(604) 545-1314

Colombie Britannique

BOMBARDIER LIMITEE

DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA

Division Atlantique
C.P. 670
Shediac, Nouveau-Brunswick, E0A 3G0
(506) 532-4454
Îles-de-la-Madeleine, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick,
Île-du-Prince-Édouard

BOMBARDIER LIMITEE

DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA

Division Québec
1350 Boulevard Nobel
Boucherville, Québec, J4B 1A1
(514) 527-2469 or 655-6121
Province de Québec

BOMBARDIER LIMITEE

DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA

Division de l'Ontario
230 Bayview Drive
Barrie, Ontario, L4M 2Y8
(705) 728-8600
Province de l'Ontario

BROOKS EQUIPMENT LIMITED

1616 King Edward Street
C.P. 985
Winnipeg, Manitoba, R3C 2V8
(204) 633-7247
Manitoba, Saskatchewan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

165 Boulevard Humus
Pointe-Claire, Québec, M4W 1A8
(514) 697-8500
Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin, Keewatin

J.W. RANDALL LIMITED

West Street
C.P. 1050
Corner Brook, Terre-Neuve, A2H 6G7
(709) 634-3533
Terre-Neuve, Labrador

TRACT EQUIPMENT

34325, 114th Avenue
Edmonton, Alberta, T5M 2Y8
(403) 452-9910
Alberta, District de Mackenzie, Yukon, Territoires
du Nord-Ouest

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

BOMBARDIER CORPORATION

4505 West Superior Street
C.P. 6106
Duluth, Minnesota 55806
(218) 628-2881
Dakota du Nord, Minnesota, Wisconsin, Illinois, Missouri,
Michigan, Indiana, Ohio (moins moitié est), Tennessee,
Kentucky, Virginie de l'Ouest, Virginie, Nord de l'Idaho,
Nord du Wyoming, Montana, Iowa, Washington

ELLIOTT & HUTCHINS INC.

East Main Street Road
Malone, New York 12953
(518) 483-4411
New York, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island,
Pennsylvanie, New Jersey, Maryland, Delaware, District de
Columbia, partie Nord de l'Ohio.

MILLER EQUIPMENT AND RECREATIONAL CENTER

1049 Whitney Road
Anchorage, Alaska 99501
(907) 274-9513
Alaska

TIMBERLAND MACHINES INC.

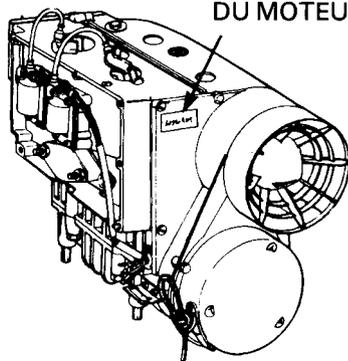
10 North Main Street
Lancaster, New Hampshire 03584
(603) 788-4738
Maine, New Hampshire, Vermont

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

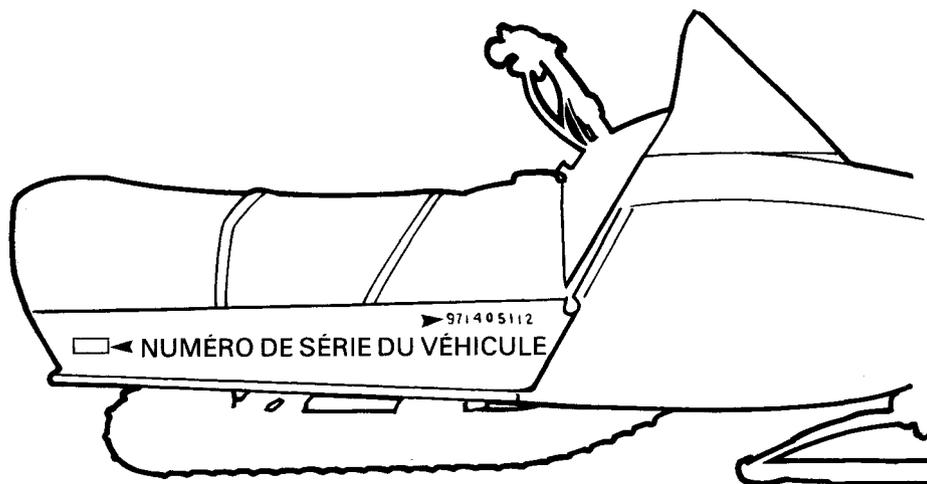
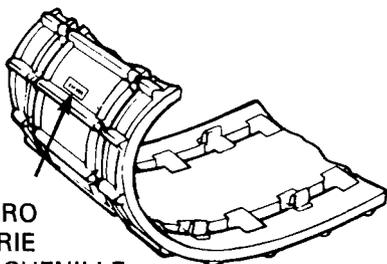
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.

NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

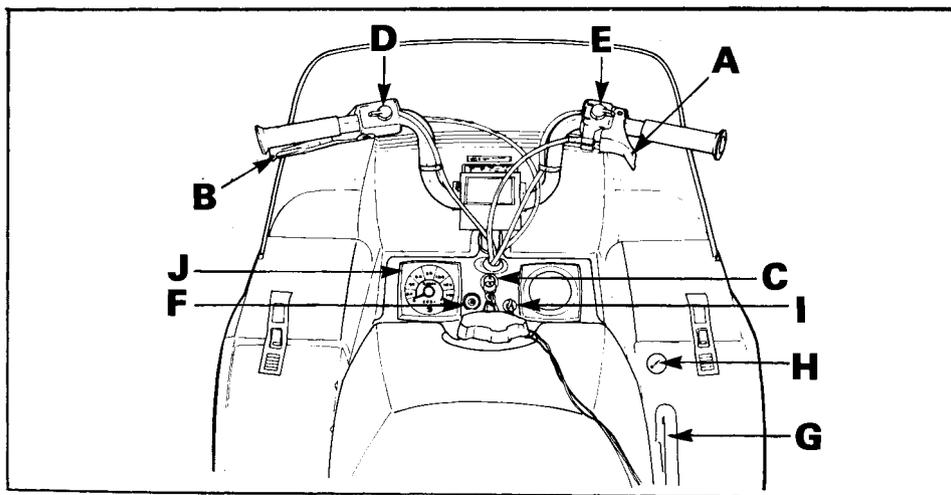


NUMÉRO DE SÉRIE DE LA CHENILLE



○ **REMARQUE:** Il est fortement recommandé de prendre note de tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

COMMANDES



A) Manette de l'accélérateur

B) Manette du frein

C) Commutateur allumage/éclairage

D) Commutateur d'éclairage

E) Interrupteur d'urgence

F) Interrupteur d'éclairage
(modèle électrique)

G) Démarreur manuel

H) Amorceur

I) Capuchon coupe-circuit

J) Indicateur de vitesse (facultatif
pour certains modèles)

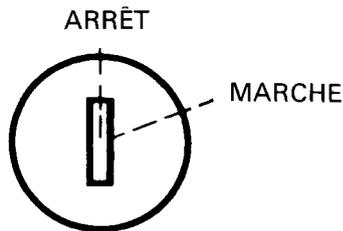
A) Manette de l'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on cesse d'actionner la manette.

B) Manette du frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, de même qu'au type de terrain et de neige.

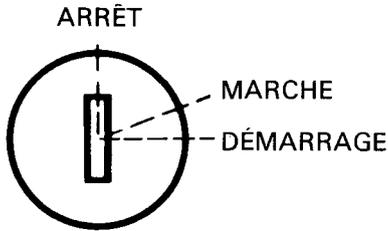
C) Commutateur allumage/éclairage (démarrage manuel)



Commutateur à 2 positions (MARCHE/ ARRÊT). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position MARCHE); pour l'arrêter, tourner vers la gauche (position ARRÊT).

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur démarre.

Démarrage électrique



Commutateur à 3 positions (ARRÊT/MARCHÉ/DÉMARRAGE). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position "DÉMARRAGE"). Dès que le moteur tourne, laisser la clé revenir à "MARCHÉ". Pour arrêter le moteur, tourner la clé vers la gauche (position "ARRÊT").

D) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).

E) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à 3 positions placé sur la poignée droite du guidon.

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le levier à la position "ARRÊT" du haut ou du bas.

Pour faire démarrer le moteur, s'assurer que le levier est à la position "MARCHÉ" au milieu.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT:** Il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

F) Interrupteur d'éclairage (modèles à démarrage électrique)

Commandes à deux positions. Pour allumer le phare et le feu arrière, tirer le bouton. (Le commutateur d'allumage doit être à MARCHÉ).

G) Démarreur manuel

Dispositif à rebobinage automatique, placé du côté droit du véhicule. Pour connaître la façon adéquate de l'utiliser, voir Démarrage p. 16.

H) Amorceur

Commande à deux positions. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

I) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrête automatiquement.

○ **REMARQUE:** Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour cause d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

J) Indicateur de vitesse

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Cadran à lecture directe. Un odomètre enregistre la distance parcourue.

Capot

Tirer l'attache vers le bas pour décrocher le capot du dispositif d'ancrage.

○ **REMARQUE:** Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

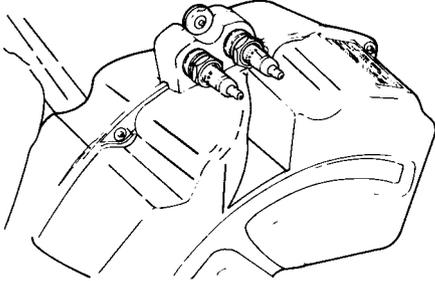
◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place, fermé ou attaché.

Coffret de rangement

Placé sous le capot. Pour y accéder, basculer ce dernier, basculer ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les câbles, la trousse de premiers soins, etc.

Support pour bougies

Les bougies de rechange peuvent être rangées dans les orifices spécialement prévus dans le silencieux d'admission.



Indicateur de niveau d'essence

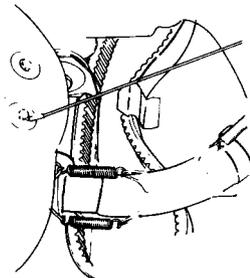
Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une allumette ou d'une flamme.

Courroie d'entraînement de rechange

Une courroie de rechange peut être fixée dans la pince de la coque.

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur la tuyauterie d'échappement.



Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le mélange de carburant doit être plus riche, c'est-à-dire 40 parties d'essence pour une partie d'huile Bombardier 50/1. Le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

○ **REMARQUE:** Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles)

Modèles à injection d'huile

Dans le cas des modèles à injection d'huile, il n'est pas nécessaire de mélanger l'huile et l'essence. Toutefois, il faut observer les règles à suivre pour le rodage.

Révision

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage du carburateur; réglage de la pompe d'injection d'huile	
Écrous de culasse	
Écrous du support moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile de la boîte de vitesses et du système à injection	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Alignement des skis (état des lisses)	
Bras de direction, resserrer à 42 N•m (31 lb-pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Lubrification (direction, suspension, essieu moteur)	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons, et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit.	

Il est recommandé de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification

Date de la révision

Signature du concessionnaire

MÉLANGE DU CARBURANT

Modèles non munis d'un système d'injection d'huile

Toujours ajouter l'huile à l'essence dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme le naphthé, le méthane, etc...

Type d'huile recommandé

Utiliser l'huile concentrée Bombardier 50/1 vendue par nos concessionnaires. Elle est spécialement conçue pour répondre aux besoins des moteurs Bombardier-Rotax.

S'il est impossible d'obtenir de l'huile Bombardier, utiliser une huile pour motoneige à moteur deux temps de première qualité. Cependant le mélange essence/huile doit être conforme aux normes requises pour le véhicule. Voir les recommandations du fabricant sur le contenant.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Mélange huile/essence

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange de carburant, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un volume d'huile (40/1 pendant la période de rodage).

SI

500 mL d'huile + 25 litres d'essence = 50/1.

Impérial

1 canette de 16 oz d'huile + 5 gal Imp. d'essence = 50/1.

ou

1 canette de 500 mL d'huile + 5 1/2 gal Imp. d'essence = 50/1.

É.-U.

1 canette de 12 oz d'huile + 5 gal É.-U. d'essence = 50/1.

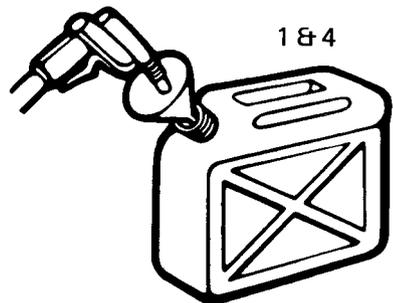
○ **REMARQUE:** Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

Comment effectuer le mélange

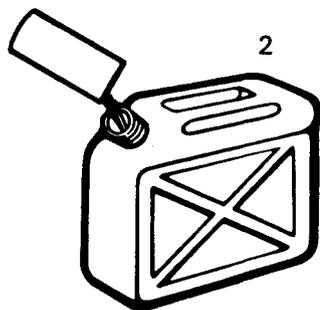
Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges de 5 gallons dans des récipients de plastique ou de métal.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc effectuer le mélange huile/essence dans un endroit aéré. Ne pas fumer pendant l'opération. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne. Par temps très froid, éviter que l'essence ne vienne en contact avec la peau.

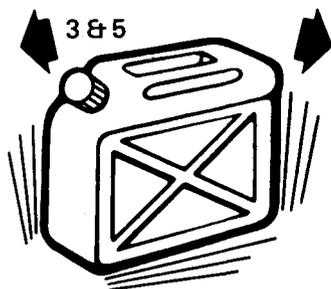
1. Verser un gallon d'essence dans un récipient propre.



2. Ajouter toute l'huile.



3. Remettre le bouchon et agiter vigoureusement le récipient.



4. Ajouter le reste de l'essence.

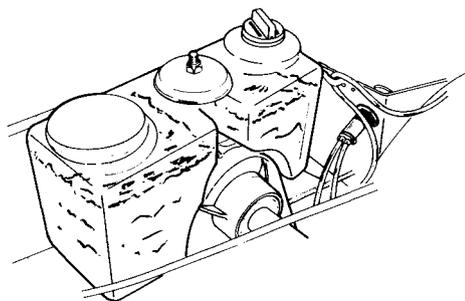
5. Brasser de nouveau. À l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir.

○ **REMARQUE:** L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer l'essence répandue sur le véhicule.

Modèles munis d'un système d'injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à motoneige Bombardier 50/1 dans le réservoir à huile du système d'injection.



Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein d'essence.

Vérifications à effectuer:

- Actionner la manette de l'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le niveau d'essence.
- Vérifier le niveau d'huile du système d'injection (s'il y a lieu).
- S'assurer que les skis et la chenille n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.

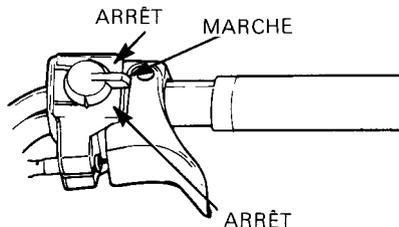
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

Démarrage manuel

1. Introduire la clé dans le contact et la tourner à la position MARCHE.
2. Vérifier le mécanisme de l'accélérateur.
3. Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

4. S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur. S'assurer également que l'interrupteur d'urgence est à la position de MARCHE, au milieu.



5. Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

6. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas circuler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Si l'un des mécanismes coupe-circuit ne fonctionne pas, voir le concessionnaire immédiatement.

7. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

Démarrage électrique

▼ **ATTENTION:** Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée.

1. Introduire la clé dans le contact.
2. **Vérifier le mécanisme de l'accélérateur.** Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

3. S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur. S'assurer également que l'interrupteur d'urgence est à la position de **MARCHE**, au milieu.
4. Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur. Si le moteur ne démarre pas, ramener la clé au point mort.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

5. Relâcher la clé dès que le moteur tourne.
6. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence et/ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "AR-RÊT". Si l'un des mécanismes coupe-circuit ne fonctionne pas, voir le concessionnaire immédiatement.

7. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

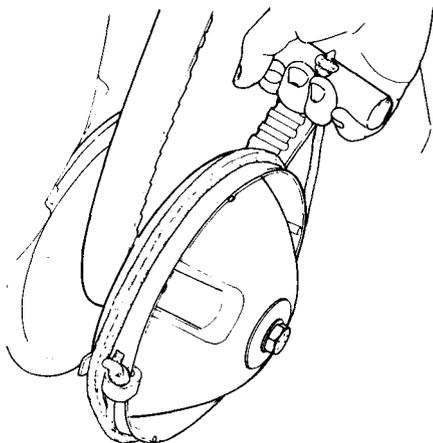
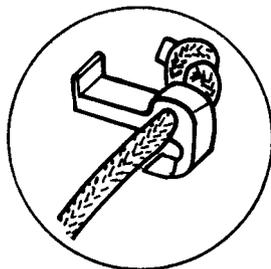
Câble de démarreur (Modèles à un carburateur et à poulie à rouleaux et arbre rond)

Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de rechange et la pince de démarrage.

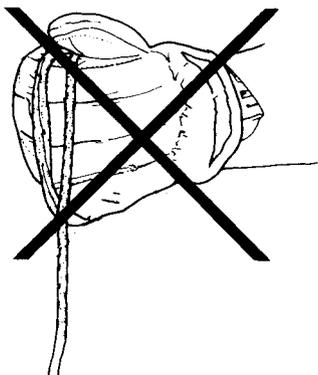
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Déposer le garde-poulie du véhicule.

Assembler la pince de démarrage au câble de rechange et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice.



◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas enrouler le câble autour de la main. Tirer exclusivement par la poignée de câble.



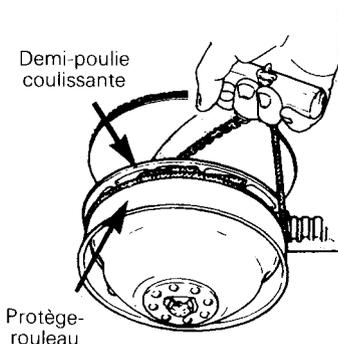
Démarrer de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT:** Après un démarrage au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas réinstaller le garde-poulie.

(Modèles à deux carburateurs et à poulie à rouleaux et arbre carré)

Déposer le garde-poulie et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de recharge et ne pas réinstaller le garde-poulie.

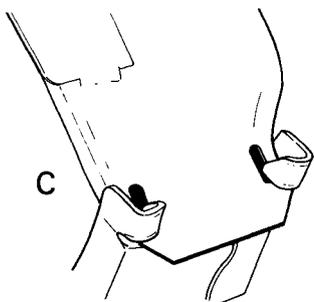
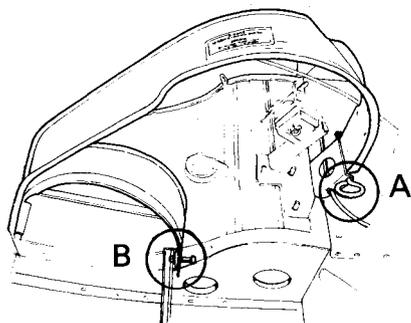


DÉPOSE DU GARDE-POULIE ET DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT

Dépose du garde-poulie

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-poulie n'est pas en place.

- A. Soulever le capot et retirer la pince de retenue de la goupille arrière, puis retirer la goupille.
- B. Dégager le garde du boulon de retenue central.
- C. Déposer le garde.

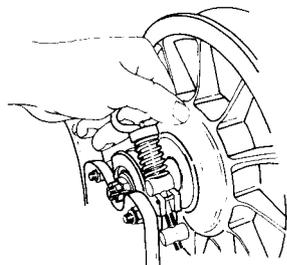


Dépose et installation de la courroie d'entraînement

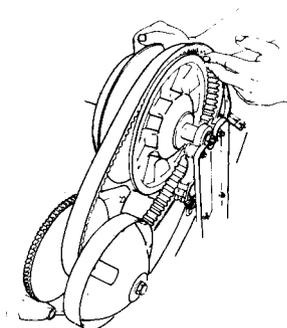
◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur le silencieux.

1. Déposer le garde-poulie.

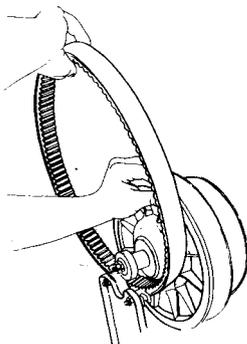
2. Desserrer la vis de retenue du roulement de l'arbre de renvoi et ouvrir la cage du roulement.



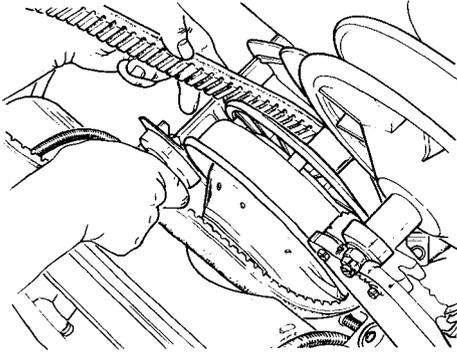
3. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte.



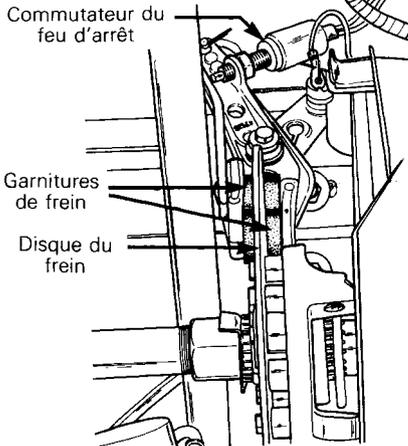
4. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.
5. Soulever l'arbre de renvoi d'environ 50 mm (2") et glisser la courroie entre l'arbre et la cage de roulement pour la déposer complètement.



Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice.



◆ **AVERTISSEMENT:** Il peut être nécessaire de desserrer le dispositif de réglage du frein afin de pouvoir soulever facilement l'arbre de renvoi. Toujours s'assurer que le disque de frein est correctement installé entre les garnitures de frein et que le mécanisme de freinage est bien réglé. Vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt.



Faire l'inverse pour reposer la courroie.

▼ **ATTENTION:** Une fois la courroie installée, s'assurer de fixer le roulement de l'arbre de renvoi en fermant la cage de roulement et en serrant solidement la vis de retenue.

Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Poulie motrice (Type à rouleaux et arbre rond des modèles à un carburateur)

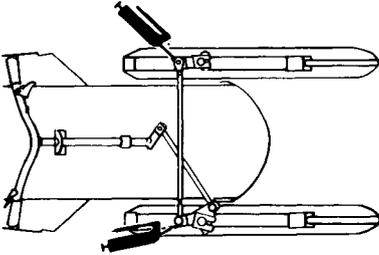
Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu, toutes les 50 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

Mécanisme de direction

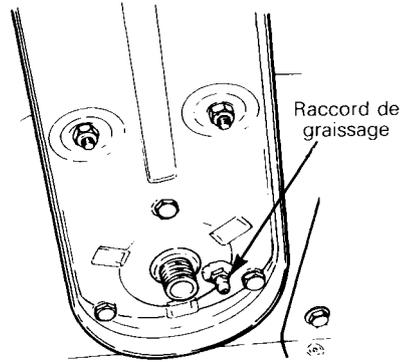
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et/ou du frein, ni leurs gaines.

Lubrifier les jambes de ski aux raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Huiler les boulons des coupleurs de skis.



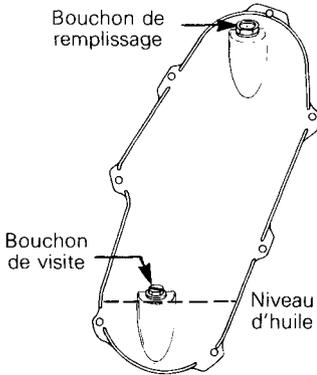
Essieu moteur

Lubrifier au raccord de graissage; se servir de graisse basse température.



Niveau d'huile du carter de chaîne

Vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de visite.

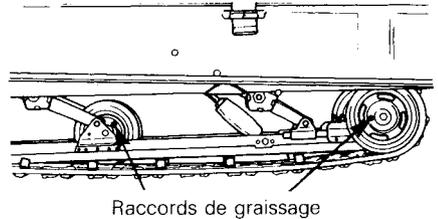


L'huile doit arriver au bas de l'orifice de visite.

○ **REMARQUE:** La capacité du carter est d'environ 200 mL (7 oz).

Suspension

Lubrifier les roues de support aux raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.



Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante, ou dans de rudes conditions.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations d'entretien conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
Bougies		●		23
Batterie		●		23
Suspension		●		23
Chenille		●		24
Tension et alignement de la chenille		●		24
Réglage du carburateur			●	25
Réglage de la pompe d'injection d'huile			●	25
Courroie d'entraînement	●			25
Poulie motrice		●		25
Frein	●			26
Mécanisme de direction		●		26
Réglage de la direction		●		26
Courroie du ventilateur		●		27
Écrous de culasse			●	27
Écrous du support moteur			●	27
Attaches du silencieux		●		27
Inspection générale		●		27

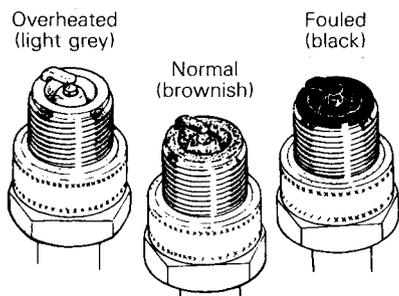
○ **REMARQUE:** Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule a une très grande importance.

Spark Plugs

Disconnect the spark plug wires and remove the spark plugs.

Check the condition of the plugs.

- A brownish tip reflects ideal conditions. (Correct carburetor, spark plug heat range; etc.).
- A black insulator tip indicates fouling caused by: carburetor idle speed mixture and/or high speed mixture too rich, incorrect fuel mixture ratio, wrong type of spark plug (heat range), or excessive idling.
- A light grey insulator tip indicates a lean mixture caused by; carburetor high speed mixture adjusted too lean, wrong spark plug heat range, incorrect fuel mixture ratio, or a leaking seal or gasket.



CAUTION: If spark plug condition is not ideal, contact your authorized dealer.

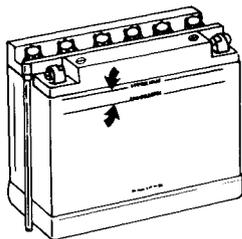
Check spark plug gap using a wire feeler gauge.

Reinstall plugs and connect wires.

Battery (Electric Start Models)

Check electrolyte level frequently. Electrolyte level must be at upper level line on battery casing.

If necessary add distilled water. Battery connections must also be free of corrosion. If cleaning is necessary remove corrosion using a stiff brush then clean with a solution of baking soda and water. Rinse and dry well.



CAUTION: Do not allow cleaning solution to enter battery. It will destroy the chemical properties of the electrolyte.

After reconnecting battery, coat battery terminals and connectors with petroleum jelly to prevent corrosion. Check that battery is well secured and that battery overflow tube is not blocked for kinked.

WARNING: Overflow tube must be free and open. A kinked or bend tube will restrict ventilation and create gas accumulation that could result in an explosion. Avoid skin contact with electrolyte.

CAUTION: Prior to charging the battery, always remove it from the vehicle to prevent electrolyte spillage.

Always keep battery fully charged.

Suspension

Visually inspect all suspension components including slider shoes, springs, wheels, etc...

NOTE: During normal driving, snow will act as a lubricant and coolant for the slider shoes. Extensive riding on ice or sanded snow, (not to mention dirt, asphalt, etc. never recommended) will create excessive heat build-up and cause premature slider shoe wear.

Track

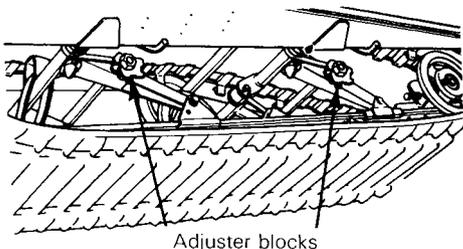
Lift the rear of the vehicle and support it off the ground. With the engine off, rotate the track by hand, and inspect condition. If worn, cut or track fibers are exposed or missing or defective inserts or guides are noted, contact your dealer.

◆ **WARNING:** Do not operate a snowmobile with a cut, torn or damaged track.

Track Tension and Alignment

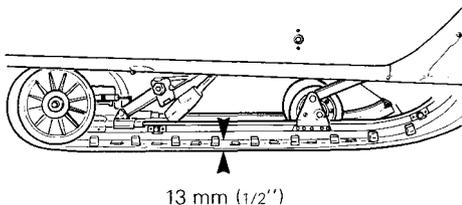
The suspension is adjustable, the front adjustment for surface condition, the rear for driver's weight.

When the front adjuster blocks are at the lowest elevation more weight is distributed on the skis. At the highest position the weight is transferred to the track. The rear adjuster blocks should be adjusted to suit the driver's preference.



▼ **CAUTION:** Always turn the left side adjuster blocks in a clockwise direction, the right side blocks in a counter-clockwise direction. Left and right adjuster blocks of each adjustment must always be set at the same elevation.

Lift the rear of vehicle and support with a mechanical stand. Allow the slide to extend normally. Check the gap 13 mm (1/2") between the slider shoe and the bottom inside of the track. If the track tension is too loose, the track will have a tendency to thump.

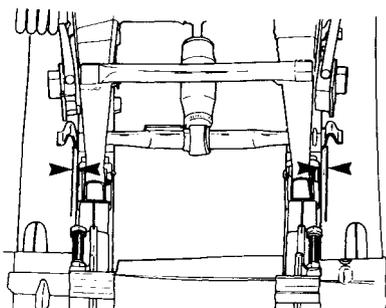


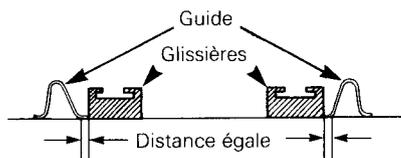
▼ **CAUTION:** Too much tension will result in power loss and excessive stresses on suspension components.

If necessary to adjust. Loosen the rear idler wheel retaining screw and then loosen or tighten the adjuster bolts located on the inner side of the rear idler wheels. If correct tension is unattainable. Contact your dealer.

○ **NOTE:** Track tension and alignment are inter-related. Do not adjust one without the other.

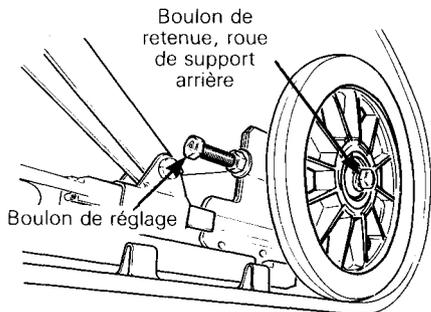
Start the engine and accelerate slightly so that track turns slowly. Check that the track is well centered; equal distance on both sides between edges of track guides and slider shoes.





AVERTISSEMENT: Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille. Resserrer les écrous de blocage et revérifier l'alignement. S'assurer de resserrer les boulons de retenue des roues de support arrière.



Réglage du carburateur

ATTENTION: Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

Le réglage du carburateur doit être effectué par le concessionnaire.

Réglage de la pompe d'injection d'huile

Le réglage de la pompe d'injection d'huile doit être effectué par le concessionnaire.

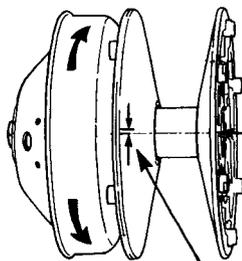
Courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon inégale (usure d'un seul côté, etc.). L'usure inégale de la courroie provient souvent d'un mauvais alignement des poulies. Au besoin, voir le concessionnaire. Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 3 cm (1 3/16").

REMARQUE: Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 15-25 km (10 à 15 milles).

Poulie motrice (à rouleaux et arbre carré, modèles à 2 carburateurs seulement)

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8") dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir le concessionnaire.



Marquer le point de référence sur les deux moitiés

Jeu maximum de 3 mm (1/8")

Poulie motrice (à rouleaux et arbre rond, modèles à un carburateur)

Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu, toutes les 50 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

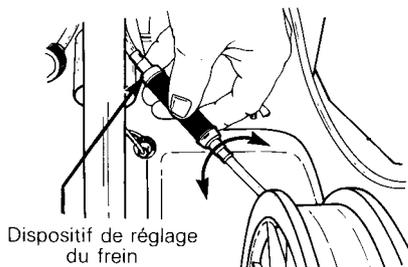
Frein

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT:** Remplacer les garnitures de frein si elles ont moins de 3 mm (1/8") d'épaisseur. Voir le concessionnaire.

Le freinage devrait être complet lorsque la manette se trouve à environ 13 mm (1/2") du guidon.

Pour effectuer un réglage, tourner le dispositif de réglage du câble jusqu'à ce que le disque de frein devienne difficile à tourner, puis reculer d'environ 1/2 tour. Vérifier de nouveau le fonctionnement du frein.



◆ **AVERTISSEMENT:** Après le réglage du frein, toujours vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt et régler au besoin.

Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc...) et les resserrer au besoin.

Resserrer les boulons des bras de direction à 42 N•m (31 lb-pi).

Vérifier l'état des lisses de ski et des skis. Les remplacer s'il sont plus qu'à demi-usés.

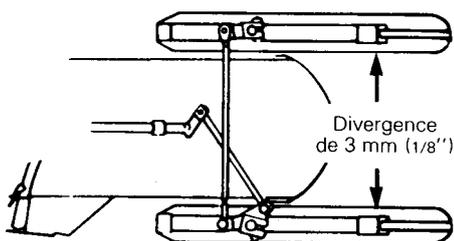
Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8"). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames-ressorts. Celle-ci doit être plus grande de 3 mm (1/8") à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

IMPORTANT: Fermer l'avant des skis à la main, pour prendre le jeu du mécanisme.

Pour ajuster:

dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à l'obtention de l'alignement prescrit, resserrer solidement les écrous.

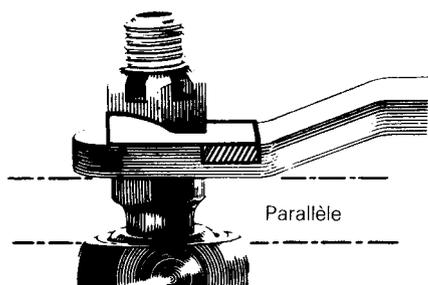


Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler:

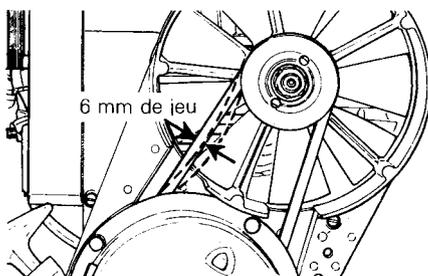
dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte, tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Le maintenir en place pendant le serrage des écrous.



Courroie du ventilateur

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir un jeu de 6 mm (1/4'').



Si la courroie semble endommagée ou si sa tension est inadéquate voir le concessionnaire.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

Écrous de culasse

Le **moteur froid**, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 22 N•m (16 lb•pi).

IMPORTANT: Cette vérification doit s'effectuer après les cinq premières heures de marche.

Écrous du support moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

Attaches du silencieux

Le silencieux doit être solidement attaché. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin.

Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule. Si le feu d'arrêt est grillé, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule. Vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remettre convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer toutes ces opérations de la façon décrite dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours).

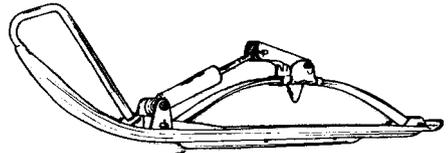
▼ **ATTENTION:** Pour éviter tout endommagement de la chenille, s'assurer que la température ne dépasse pas 38°C (100°F) à l'endroit du remisage.

Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support aux raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

Skis

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis aux raccords de graissage. **Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts. Les remplacer s'ils sont plus qu'à demi-usés.**



Lisse de ski

Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein ni leurs gaines. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur tous les raccords et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

Carter de chaîne

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit. Pour vidanger le carter, déposer son couvercle.

Poulie motrice

Vérifier et nettoyer la poulie motrice; la lubrifier en plus, s'il s'agit d'une poulie à rouleaux et arbre rond.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification et/ou la vérification de la poulie motrice ne doivent être effectuées que par un concessionnaire autorisé.

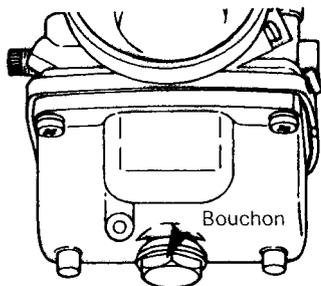
Réservoir et carburateur

Ouvrir le capot et siphonner l'essence du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours s'en servir dans un local bien aéré. Ne pas fumer.

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement les carburateurs avant le remisage.

Une fois le réservoir vidé, déposer le bouchon de la chambre du flotteur de chaque carburateur. Vidanger le carburateur et réinstaller le bouchon.



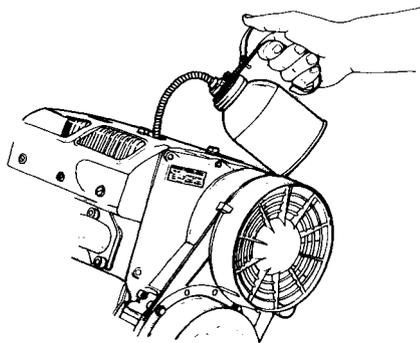
Brancher les conduits de carburant. Les remplacer au besoin.

Lubrification des cylindres

Pour empêcher les parois des cylindres de rouiller, il faut lubrifier l'intérieur du moteur.

○ **REMARQUE:** Lubrifier les cylindres tous les 40 jours.

Retirer les bougies. À l'aide du câble du démarreur, amener le piston au point mort haut. Verser une cuillerée d'huile dans le puits de bougie.



Tirer lentement sur le câble du démarreur à quelques reprises.

Répéter les mêmes opérations pour l'autre cylindre.

Remettre les bougies en place.

▼ **ATTENTION:** Pour ne pas abîmer l'allumage, s'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position d'arrêt.

Batterie

Déposer la batterie; en nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie, au moins tous les 40 jours lorsqu'elle est inutilisée.

▼ **ATTENTION:** Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte se répande.

◆ AVERTISSEMENT: La batterie dégage des vapeurs explosives. Effectuer la recharge dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

Enduire les bornes d'un enduit protecteur pour métal non grasseux, ou, à défaut, de vaseline.

Remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

Dépose et installation de la batterie

1. Déposer le réservoir à huile du système d'injection et le pousser de côté. **Ne pas débrancher le boyau.**
2. Débrancher les câbles de la batterie et déposer le couvercle de batterie.
3. Retirer de l'orifice d'aération le tuyau d'aération de la batterie.
4. Soulever la batterie et la sortir.

▼ ATTENTION: Prendre garde de ne pas endommager le levier de la pompe d'injection d'huile, en sortant la batterie.

5. Réinstaller en effectuant les opérations inverses.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détergent fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détergent doux ou de l'alcool isopropyl.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Les trousseaux de réparation peuvent être obtenus chez le concessionnaire.

Nettoyer le châssis. Dans le cas des châssis en aluminium, utiliser du détergent pour aluminium et suivre les instructions inscrites sur le contenant.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

▼ ATTENTION: Si le véhicule est remis à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violetts du soleil ou par la saleté.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ REMARQUE: Déposer la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	
PAR LE CONCESSIONNAIRE	●
PAR LE PROPRIÉTAIRE	○
Changer les bougies	○
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne	○
Vérifier les poulies, les nettoyer et les lubrifier	○
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski	●
Dans le cas des véhicules munis d'une cartouche filtrante, remplacer la cartouche	○
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille	○
Lubrifier la suspension	○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	●
Vérifier les joints d'étanchéité	○
Régler l'allumage. S'il y a lieu, remplacer les contacts de rupteur	●
Vérifier le câblage (isolations des fils)	○
Vérifier l'état du câble du démarreur	○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○
Remplir le réservoir à huile du système d'injection	○
Faire le plein d'essence	○
Régler le(s) carburateur(s)	●
Régler la pompe d'injection d'huile	○

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

○ **REMARQUE:** Les causes probables sont inscrites en ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

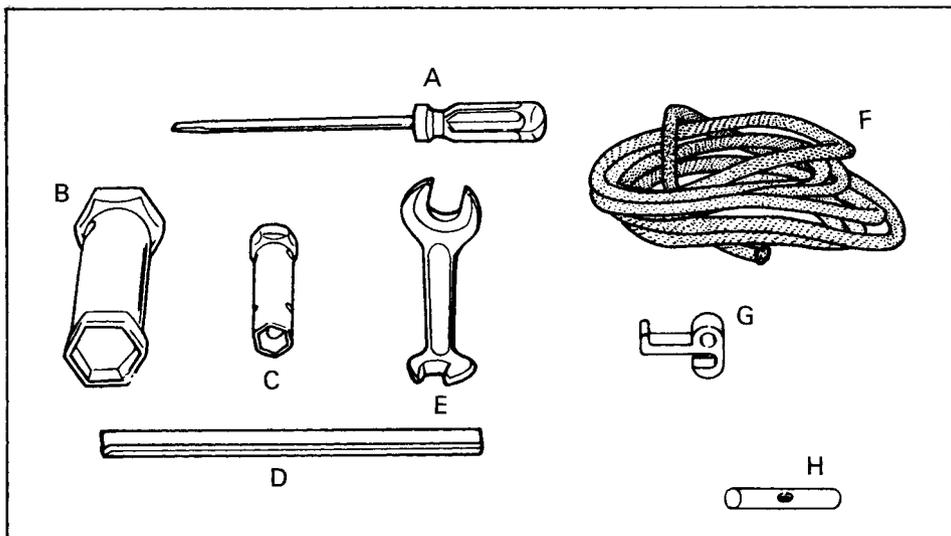
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 4).
	2. Moteur noyé.	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	3. Bougies/allumage	Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice . Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Enlever le filtre à essence et le nettoyer; changer la cartouche filtrante au besoin. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur	Voir le concessionnaire.
	6. Trop d'huile dans le carburant.	Vidanger le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	7. Réglage de l'allumage.	La synchronisation à l'allumage peut être incorrecte. Voir votre concessionnaire.
	8. Compression du moteur	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé.	Consulter votre concessionnaire.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués.	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateurs.	Voir le concessionnaire.
	4. Allumage	Vérifier d'abord la cause 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur.	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougies défectueuses.	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe	Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect.	Voir le concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement.	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille.	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies.	Voir le concessionnaire.

OUTILS

L'équipement de série de chaque motoneige neuve comprend une trousse à outils: tournevis, clés, câble de démarreur de rechange, etc...

Outils standard



- A. Tournevis
- B. Douille 21 / 26 mm
- C. Douille 10 / 13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Clé angulaire 10/13 mm
- F. Câble de démarreur
- G. Pince de démarrage d'urgence
- H. Poignée de câble de démarreur

FICHE TECHNIQUE

	CITATION 3500	CITATION 4500/E	CITATION SS
MOTEUR			
Nombre de cylindres	1	2	2
Alésage	72 mm (2.83'')	62 mm (2.44'')	62 mm (2.44'')
Course	66 mm (2.60'')	61 mm (2.40'')	61 mm (2.40'')
Cylindrée	268.7 cm ³ (16.4 po ³)	368.3 cm ³ (22.47 po ³)	368.3 cm ³ (22.47 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.7:1	6.9:1	6.55:1
Type de carburateur	VM 34	VM 34	2 x VM 34
Réglage du carburateur:			
— mélange du ralenti	1 1/2 tour	1 1/2 tour	1 1/2 tour
— ralenti	1100-1300 tr/mn	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Couple de serrage des culasses	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)
CHÂSSIS			
Longueur hors tout	249 cm (98'')	263 cm (103 1/2'')	249 cm (98'')
Largeur hors tout	92.7 cm (36 1/2'')	92.7 cm (36 1/2'')	92.7 cm (36 1/2'')
Hauteur hors tout	100.3 cm (39 1/2'')	98.4 cm (38 3/4'')	100.3 cm (39 1/2'')
Écartement des skis (centre en centre)	82 cm (32 1/4'')	82 cm (32 1/4'')	82 cm (32 1/4'')
Alignement des skis (divergence)	3.2 mm (1/8'')	3.2 mm (1/8'')	3.2 mm (1/8'')
Masse (poids)	156.8 kg (345 lb)	man: 169.5 kg (373 lb) élect: 179.5 kg (395 lb)	170.4 kg (375 lb)
Surface portante	5838 cm ² (905 po ²)	6225 cm ² (965 po ²)	5838 cm ² (905 po ²)
Pression au sol	2.62 kPa (.381 lb/po ²)	man: 2.66 kPa (.386 lb/po ²) élect: 2.82 kPa (.409 lb/po ²)	2.85 kPa (.414 lb/po ²)
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT			
Dimensions de la chenille	38.1 cm (15'')	38.1 cm (15'')	38.1 cm (15'')
Tension de la chenille	x 269.3 cm (106'')	x 289.6 cm (114'')	x 269.3 cm (106'')
Alignement de la chenille	13 mm (1/2'') de distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.		
Rapport d'engrenages	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières.		
Contenance du carter de chaîne	15/34	16/33	18/34
Courroie d'entraînement (largeur minimum)	200 mL (7 oz) 30.1 mm (1 3/16'')		
CIRCUIT ÉLECTRIQUE			
Éclairage (puissance)	140 watts		
Phare	45/45 W		
Feu arrière/d'arrêt	5/21 W		
Bougie (Bosch)	W275 T2 (W3C)		
Bougie (écartement)	.4 mm (.016'')		
Contacts de rupteur (écartement)	.35 mm (.014'')		
Réglage de l'avance à l'allumage (A.P.M.H.)	2.07 mm (.081'')		
CARBURANT			
Contenance	— SI	28.4 litres	
	— Imp.	6.25 gal	
	— É.-U.	7.8 gal	
Essence	Ordinaire (avec ou sans plomb)		
Huile à injection	— SI	1.36 L	S.O.
(huile à	— Imp.	48 oz	S.O.
motoneige	— É.-U.	46 oz	S.O.
Bombardier)			

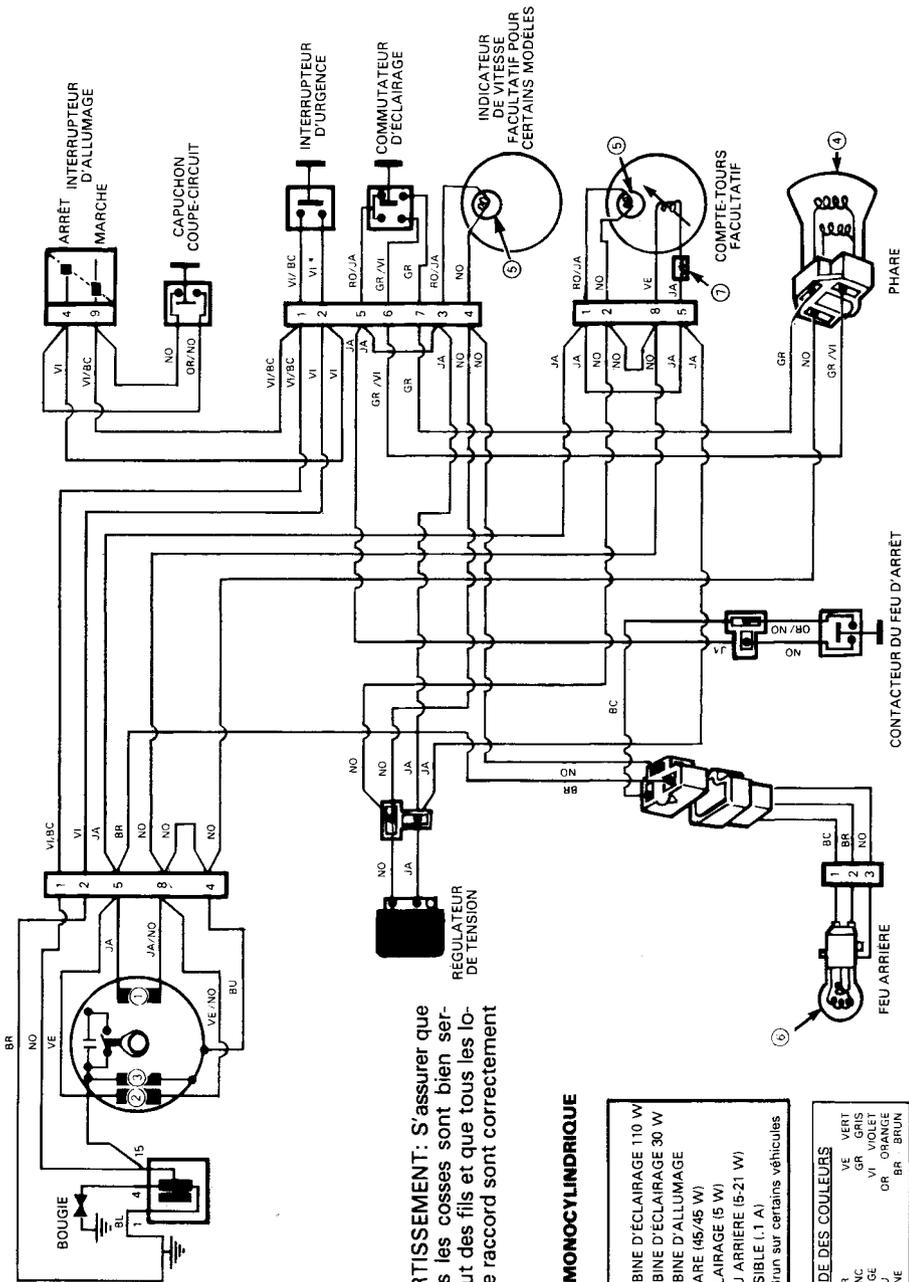
S.O.: Sans objet

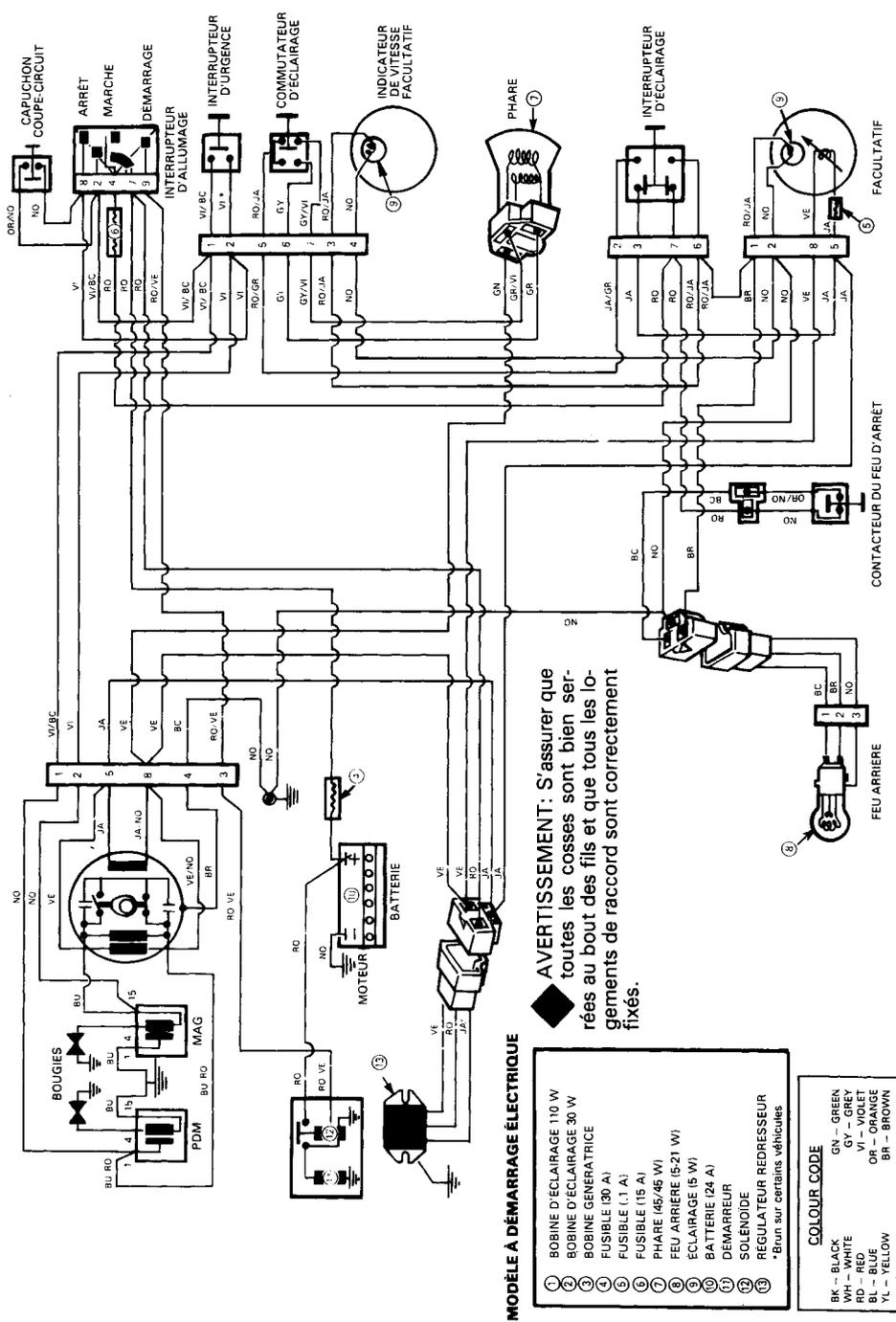


	CITATION 3500	CITATION 4500/E	CITATION SS
FREIN Type Réglage (manette) Garniture de frein (épaisseur minimum)	À disque, régler au besoin. Distance minimum de 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond. 3 mm (1/8")		

Bombardier Limitée se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

SCHÉMA DE CÂBLAGE





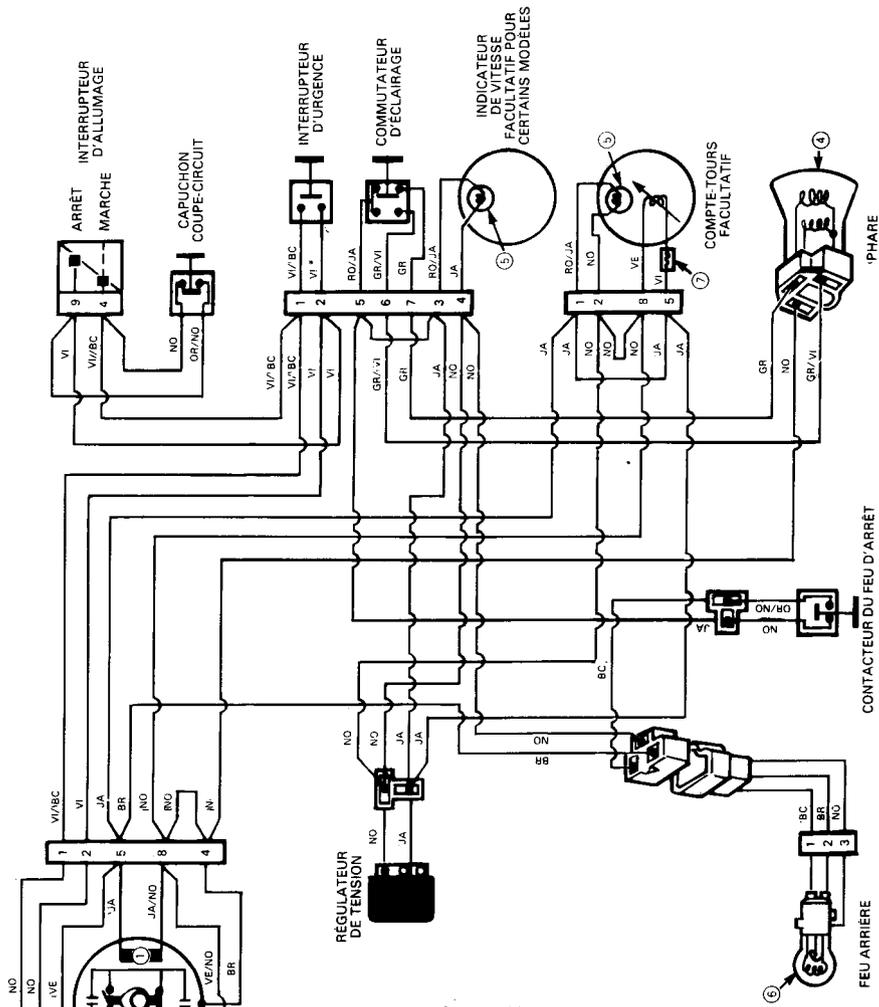
MODÈLE À DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT: S'assurer que toutes les cosses sont bien serrées au bout des fils et que tous les logements de raccord sont correctement fixés.

- ① BOBINE D'ÉCLAIRAGE 110 W
- ② BOBINE D'ÉCLAIRAGE 30 W
- ③ BOBINE GÉNÉRATRICE
- ④ FUSIBLE (30 A)
- ⑤ FUSIBLE (1 A)
- ⑥ FUSIBLE (15 A)
- ⑦ PHARE (45/45 W)
- ⑧ FEU ARRIÈRE (5-21 W)
- ⑨ ÉCLAIRAGE (5 W)
- ⑩ BATTERIE (24 A)
- ⑪ DÉMARRÉUR
- ⑫ SOLENOÏDE
- ⑬ RÉGULATEUR REDRESSEUR

COULEUR CODE	
BK - BLACK	GN - GREEN
WH - WHITE	GY - GREY
RD - RED	VI - VIOLET
BL - BLUE	OR - ORANGE
YL - YELLOW	BR - BROWN

*Eau sur certains véhicules



AVERTISSEMENT : S'assurer que toutes les coses sont bien serrées au bout des fils et que tous les logements de raccord sont correctement fixés.

**MODELÉ À DÉMARRAGE MANUEL
A DEUX CYLINDRES**

- ① BOBINE D'ÉCLAIRAGE 110 W
 - ② BOBINE D'ÉCLAIRAGE 30 W
 - ③ BOBINE D'ALLUMAGE
 - ④ PHARE (48/45 W)
 - ⑤ ÉCLAIRAGE (5 W)
 - ⑥ FEU ARRIÈRE (5-21 W)
 - ⑦ FUSIBLE (1,1 A)
- *Brun sur certains véhicules

CODE DES COULEURS

NO - NOIR	VE - VERT
GR - GRIS	VI - VIOLETTE
BC - ROUGE	OR - ORANGE
BU - BLEU	BR - BRUN
JA - JAUNE	

UNITÉS DE BASE

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1,000
centi	c	un centième de	0.01
milli	m	un millième de	0.001

*LES MESURES INTERNATIONALES DU SYSTÈME MÉTRIQUE (SYSTÈME INTERNATIONAL) ont pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

CHANGEMENT D'ADRESSE • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée. Nous pourrions ainsi maintenir nos dossiers à jour, ce qui nous permettra d'entrer en contact avec vous si besoin est.

CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE:

NOM

NO RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODEPOSTAL

NOUVELE ADRESSE:

NOM

NO RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODEPOSTAL

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE: _____

NOM

NO RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODEPOSTAL

À: _____

NOM

NO RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODEPOSTAL





BOMBARDIER LIMITÉE
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

BOMBARDIER LIMITÉE
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0



